

Introduction

Matière même des œuvres littéraires, les langues naturelles se révèlent être les grandes absentes, les grandes muettes du discours critique. Cette absence repose sur un impensé : celui de notre rapport à notre langue. En naissant, un locuteur, et par suite un écrivain, hérite d'une langue donnée. L'évidence de cet héritage — rarement remis en question — conduit à une fausse transparence de la relation à notre idiome. Ce dernier en devient presque « irreprésentable », selon l'expression de Laurent Jenny. Et s'il est « ce qui nous est le plus familier et le plus méconnu¹ », ce paradoxe d'une langue à la fois proche et lointaine souligne bien les difficultés liées à l'appréhension des langues naturelles au sein du texte littéraire.

Dès l'introduction de son ouvrage *La Fabrique de la langue*, Lise Gauvin formule le même constat d'une évidence trompeuse, amenant le plus souvent à une occultation de la problématique : « La question des interactions entre langue et littérature, si elle paraît au début affectée d'un caractère d'évidence, se complique dès lors qu'on y regarde de plus près. Des deux ensembles évoqués, celui de la langue et celui de la littérature, aucun n'est facile à identifier, la notion de littérature étant une invention relativement récente, alors que celle de langue est aussi fluctuante que la réalité qu'elle recouvre². »

L'évidence du rapport à la langue naturelle dans une littérature unilingue peut encore s'expliquer. Le partage des études littéraires selon les langues y est sans doute pour beaucoup. Quel intérêt y aurait-il, en effet, à commenter la présence du français dans les œuvres de Balzac ou de Voltaire ? Mais tout change dès lors que l'on se situe dans un contexte plurilingue, comme c'est souvent le cas pour les littératures dites francophones. La visibilité textuelle de plusieurs langues naturelles impose alors de repenser l'évidence.

Mais là encore, la vacance de la critique littéraire eu égard aux problématiques plurilingues n'en apparaît que davantage. Nombreuses sont les disciplines qui s'intéressent à la mise en contact des langues. La sociolin-

guistique aime à se pencher sur ces situations, la psychologie et les sciences cognitives s'intéressent au développement et au comportement de l'individu bilingue, la didactique et les sciences du langage réfléchissent à l'enseignement et à l'éducation en contexte plurilingue, et les sciences politiques envisagent les questions d'aménagement linguistique. Dans un ouvrage consacré au plurilinguisme, *Les Situations plurilingues et leurs enjeux*³, Josiane F. Hamers souligne d'ailleurs la nécessaire interdisciplinarité requise par ce champ d'étude. Mais des apports de la littérature, il n'est jamais question.

*

Certes, il serait somme toute injuste de dire que jamais la littérature ne s'est intéressée aux langues naturelles ou aux contextes plurilingues. Par endroits, funambules entre les langues, des écrivains émergent, attirant l'attention de la critique. Inventeurs de langues, passeurs d'une langue à une autre, écrivains-traducteurs⁴..., font parfois entendre la rumeur des langues naturelles au sein des œuvres littéraires et imposent qu'on les écoute. Et plus que toutes autres, parce qu'elles naissent du frottement des langues, les études francophones s'appuient souvent sur ce constat de la coexistence de plusieurs idiomes au sein d'une même œuvre, interrogeant le choix de langue opéré par l'écrivain. Pourtant, même dans ces cas, la spécificité de la littérature n'est jamais réellement mise à contribution.

En effet, seuls trois discours paraissent alors possibles : celui du génie des langues d'une part, celui du syndrome de Sainte-Beuve d'autre part, celui du sociolinguiste enfin.

Premier discours : celui du génie des langues. Le plus souvent, sans les discuter, on a recours à des images traditionnelles faisant invariablement du français la langue de la clarté ou de l'universalité. À chaque idiome son portrait en médaillon, unique discours autorisé. Mais c'est ne pas prendre en considération la part de libre création d'un écrivain que de l'enfermer dans des représentations préconçues et largement stéréotypées de la langue.

Deuxième discours : lorsqu'il ne cède pas à cette facilité, le critique opte pour une perspective biographique. Tout est passé au peigne fin pour débusquer un indice laissé par l'auteur sur sa pensée des langues. Le critique allonge confortablement l'écrivain sur le divan. *Hum, voyons voir, tirez la langue...* Figure de la mère, scènes traumatiques de l'enfance, initiation scolaire..., tout est scrupuleusement analysé — mieux encore, psychanalysé. Et l'on écoute alors la parole sacralisée d'un auteur décryptant sa « surconscience linguistique⁵ ». Mais, c'est là considérer de l'extérieur la question des langues naturelles et du plurilinguisme en littérature. En somme, c'est interroger l'écrivain sans interroger l'écriture.

Enfin, troisième discours autorisé : celui du sociolinguiste. Portant sur l'œuvre littéraire un regard informé d'une fine connaissance du contexte, il y repère les traces des mécanismes sociaux. Par exemple, l'écriture entre français et créole de Chamoiseau ne s'expliquerait que par la prégnance de la diglossie aux Antilles. Plurilingue, l'œuvre l'est parce que son contexte d'émergence l'est avant elle. Mais c'est là négliger l'émancipation de l'œuvre littéraire par rapport à la situation sociolinguistique dont elle est issue.

Chacun de ces trois discours sur la langue a sa pertinence : attention portée aux langues naturelles, importance des forces sociosymboliques, intérêt porté à la « surconscience linguistique » de l'écrivain... Cependant, la présence du français et du créole dans les œuvres de Chamoiseau nous paraît aller au-delà de cette triple approche, et nos multiples lectures n'atténuent pas la sensation d'inachèvement laissée par ces explications externes. Bien au contraire. Car, une fois le problème soulevé, une fois la boîte de Pandore des langues entrouverte, l'évidence devient un défi troublant que la fréquentation des œuvres de l'écrivain martiniquais ne cesse d'entretenir. À chaque page, en effet, les langues française et créole s'y font entendre, et se rendent tout à la fois lisibles et visibles. En accordant une place privilégiée à la manifestation contrastive du français et du créole, Chamoiseau fait donc le pari de ne pas considérer les langues comme des objets vides, placés au seul service du sens véhiculé.

Notre hypothèse — l'idée que les langues naturelles sont signifiantes en littérature — allie langues naturelles, littérature et imaginaire. Elle trouve un écho dans un ouvrage, *Écrire la parole de nuit*, où le texte littéraire se voit défini comme un « espace de frottement de deux langues, de deux imaginaires, de deux sémiotiques⁶ ». Et Chamoiseau de préciser : « la question de la langue n'est pas, et ne saurait être distincte de celle de la sémiotique⁷ ». Ce qui nous conduit à formuler une autre hypothèse selon laquelle l'écrivain caribéen répond à la difficile représentabilité des langues naturelles en ayant recours à des figurations imaginaires.

*

De l'imaginaire des langues, le sous-titre de notre ouvrage mérite sans doute d'être explicité plus clairement.

Première précision : les termes de *langue*. *Langue* et *langage* sont souvent utilisés de manière équivalente. Cette confusion tient à une particularité du français : nous disposons de deux signes, *langue* et *langage*, là où d'autres langues n'en ont qu'un. À ces deux signes s'ajoutent également les vocables de *parole* ou de *discours*. Les définitions traditionnelles de la linguistique⁸ font apparaître une forme de structure pyramidale du lan-

gage à la *parole*, passant par la *langue*. C'est à ce niveau médian que se situe notre propos. On l'aura compris, dans notre étude, en deçà de la compétence universelle de *langage*, mais au-delà d'une incarnation individuelle, la *langue* désigne un système d'expression spécifique, propre à un groupe social humain : français, créole, anglais, espagnol... On en dénombrerait environ six mille⁹. Afin de désigner l'idiome précis, à mi-chemin entre le collectif et l'individuel, dans lequel on s'exprime, nous parlerons de *langue naturelle* ou *empirique*¹⁰.

Seconde précision : le terme d'*imaginaire*. *Langue* et *imaginaire* sont liés, mais de manière différente selon les deux disciplines qui intéressent notre étude : les études de l'imaginaire et la sociolinguistique.

Jusque-là, les approches de l'imaginaire ont moins porté leur regard sur les langues naturelles que sur le langage. Le repérage des structures invariantes ne pouvait, en effet, qu'inciter à se pencher sur la compétence universelle, le langage, au détriment de la problématique spécifique des langues naturelles. Cependant, il n'y a aucune raison de séparer hermétiquement l'interrogation sur les langues et l'interrogation sur l'imaginaire. Gilbert Durand nous pousse d'ailleurs à adopter une vision souple de l'imaginaire qui laisserait toute leur place aux langues naturelles. Ainsi, l'imaginaire selon Durand s'inscrit au carrefour de l'imaginaire archétypal et de l'imaginaire social et culturel, et c'est toute la dynamique du « trajet anthropologique¹¹ ». En ce sens, française ou créole, les langues naturelles font appel à des motifs invariants qu'il s'agira de repérer, tout en prenant place dans un contexte socio-historique précis, qu'il conviendra de mettre en exergue. D'autant que le monde antillais, d'où émerge l'œuvre de Chamoiseau, frappe par sa texture imaginaire. L'anthropologue Francis Affergan remarque d'ailleurs que « la société martiniquaise se vit et se pense sur le mode de l'imaginaire¹² ».

Autre domaine faisant jouer *langue* et *imaginaire* : la sociolinguistique. Sans anticiper sur les développements de notre première partie, précisons que nous partageons un des postulats majeurs de la sociolinguistique : tout usage de la langue s'accompagne d'une conscience réflexive de la part du locuteur. Chaque idiome s'entoure d'un corps de représentations. Ainsi, ce dont la littérature a peut-être encore du mal à se persuader, la sociolinguistique en porte la conviction depuis longtemps : langue naturelle et représentation — le terme d'*imaginaire* étant parfois employé dans ce sens sociolinguistique — sont intimement mêlées.

*

L'étude de ce que nous nommerons désormais les *imaginaires des langues* — cette idée selon laquelle les langues naturelles sont des espaces

de projection pour l'imaginaire — est redevable à deux précédents travaux.

Tout d'abord, notre recherche s'inscrit dans la filiation de l'ouvrage fondamental de Jean Bernabé, *Fondal-Natal, Grammaire basilectale, approche des créoles guadeloupéen et martiniquais. Approche sociolittéraire, sociolinguistique et syntaxique*. Avant de revêtir les habits du linguiste, Jean Bernabé se penche sur le « cadre sociolittéraire¹³ » antillais. En faisant référence à l'écrivain martiniquais Émile Yoyo, qui fut le premier « à dénoncer la cécité de la critique vis-à-vis du travail de la langue¹⁴ » naturelle, et qui se proposait de travailler plutôt au niveau du signifiant que du signifié, Jean Bernabé choisit lui aussi d'étudier les incidences sémiotiques des langues dans l'œuvre littéraire. Comme en un clin d'œil amusé au maître, Émile Yoyo apparaît d'ailleurs au coin d'un roman de Confiant, autre partisan de la Créolité¹⁵. L'héritage se transmet, et Jean Bernabé nous propose alors une analyse de quatre cas : *Bug-Jargal* de Victor Hugo, l'ensemble de l'œuvre d'Aimé Césaire, *Gouverneurs de la Rosée* de Jacques Roumain et, enfin, *Pluie et Vent sur Télumée Miracle* de Simone Schwarz-Bart. Pour chacun d'entre eux, il décrypte les enjeux signifiants de l'utilisation du créole. Et du goût romantique pour la couleur locale aux débats sur le créolisme, jamais l'usage du créole ou du français ne passe pour anodin. Tout en partageant ce même postulat, notre lecture de l'œuvre de Chamoiseau n'adopte pas le même point de vue. Alors que notre propos s'ancre dans les imaginaires, celui de Bernabé devient rapidement un discours idéologique. En effet, le linguiste se fait militant et conclut à la nécessaire élaboration d'une littérature en créole pour lutter contre la décréolisation.

Autre travail avec lequel notre réflexion entre en dialogue : la thèse de Sophie Choquet, *Sculpter l'identité : les formes de la créolité dans l'œuvre de Patrick Chamoiseau*. Cette thèse offre, en effet, une analyse linguistique et stylistique très complète à l'égard de laquelle il nous faut avouer notre dette. Se penchant précisément sur les contacts entre français et créole, elle propose une matière brute primordiale pour l'analyse des imaginaires des langues. Tout en y ajoutant de nouveaux éléments, notre troisième partie s'appuiera sur ce corpus analytique d'occurrences. Cependant, là encore, en manifestant un intérêt identique aux langues des œuvres, nos travaux diffèrent dans leurs conclusions. Ainsi, Sophie Choquet envisage la Créolité de Chamoiseau comme l'espace d'un métissage, hypothèse que notre analyse des imaginaires des langues nous permettra de reconsidérer.

*

L'œuvre multiforme de Patrick Chamoiseau constituera donc la matière première de notre étude. Une matière première à deux têtes, entre fictions et essais métadiscursifs.

De *Chronique des sept misères* à *Biblique des derniers gestes*, tous les romans de Chamoiseau accordent une importance particulière au français et au créole, au niveau à la fois thématique et stylistique. *Chronique des sept misères* inaugure une écriture à mi-chemin entre deux langues. Tout en réinvestissant les mêmes procédés, avec quelques évolutions notables, *Solibo Magnifique* et *Texaco* vont plus loin dans la thématisation de la problématique linguistique. *Une enfance créole* I et II — *Antan d'enfance* et *Chemin d'école* — et *À Bout d'enfance* révèlent également des aspects plus personnels de l'écriture entre deux langues. *Chemin d'école*, notamment, s'arrête longuement sur le rôle de l'école dans la formation d'une « surconscience linguistique », selon l'expression de Lise Gauvin. Dans *Biblique des derniers gestes*, le créole continue à se faire entendre mais sous une forme masquée, qu'il nous faudra déceler et dont il s'agira d'étudier les enjeux. Outre ces principaux romans, d'autres fictions nous serviront de temps à autre de référence. Ainsi en est-il, par exemple, du récit de marronnage, *L'Esclave vieil homme et le Molosse*, ou du conte-théâtre, *Manman Dlo contre la fée Carabosse*, mise en scène allégorique du combat entre imaginaire occidental et imaginaire créole.

Aux œuvres de fiction, nous avons fait le choix d'ajouter les essais théoriques de Chamoiseau. Il est difficile de se passer de ce contrepoint, dans lequel l'écrivain commente sa pratique des langues. Le manifeste *Éloge de la Créolité* définit ainsi les grands principes du mouvement, parmi lesquels le plurilinguisme et la place privilégiée de la langue créole. *Lettres créoles, tracées antillaises et continentales de la littérature* forme une histoire littéraire orientée selon les préoccupations de la Créolité. Le critère d'une expression « authentique », c'est-à-dire plongeant dans les racines du créole et refusant la francisation culturelle, y constitue un élément majeur. *Écrire la parole de nuit*, *La nouvelle littérature antillaise*, regroupe des textes de différents écrivains cherchant à comprendre les « aventures de la créolité », selon le titre d'un des chapitres. L'on y retrouve d'ailleurs la même dualité entre pratique et théorie littéraires. *Écrire en pays dominé* mêle encore plus étroitement ces deux dimensions d'une même écriture. Sous la forme d'un voyage intérieur, Chamoiseau retrace son parcours intellectuel et littéraire. De l'idéologie de la Négritude à l'entrée dans le Tout-monde, en passant par la découverte capitale de l'œuvre de Glissant, il fait retour sur tous les jalons de sa formation, sans que jamais la poésie ne soit absente.

Dans chaque texte, le brouillage des frontières génériques rencontre un brouillage des frontières épistémologiques entre pratique et théorie, entre poésie et concept. La Créolité se présente comme un mouvement total, rassemblant tout en son sein. Cette alliance d'une pensée et d'une poétique participe largement de l'intérêt que la méditation chamoisienne suscite

chez le chercheur. Passionnant décryptage empruntant tantôt à la beauté des mots, tantôt aux exigences de la réflexion. Se passer de cette étonnante richesse serait décidément s'entêter à rester myope au royaume des voyants.

*

Suivons maintenant le fil des avertissements de *Lettres créoles* :

« Et cette rumeur [celle de la littérature], au chercheur bardé de décrets universitaires et du souci d'emprisonner, dit que jamais littérature ne meurt, jamais ne se fige, et jamais ne ressemble à ce qu'on dit d'elle. » (*LC*, p. 11).

Le mouvement de la Créolité fournit des indications méthodologiques. En effet, cette prise en compte du mouvement perpétuel de la littérature, cette croyance en son impossible fixation dans le discours critique incite la mobilité réflexive. Il paraît nécessaire de choisir un appareil critique à la mesure de l'œuvre de Chamoiseau : divers. Trois sources principales sont venues alimenter notre réflexion : les études de l'imaginaire, les apports de la sociolinguistique et, enfin, la pensée de Glissant. Ne revenons pas sur les deux premières : leurs apports ont déjà été exposés. La présence de la pensée de Glissant mérite, en revanche, d'être justifiée, car elle pourrait surprendre. Mais c'est un fait : le propos de Chamoiseau ne saurait se comprendre sans ce soutien théorique et philosophique majeur.

Pour notre part, il s'est d'abord agi de proposer une alternative théorique en laissant la parole à une pensée endogène. *L'Éloge de la Créolité* interpelle fortement le chercheur qui se contenterait d'outils traditionnels, allant jusqu'à remettre en question la légitimité d'un « critique qui se trouve englué » (*EC*, p. 25) dans une vision seulement exogène. Sans céder aux injonctions de notre auteur, il nous a pourtant semblé que ce décentrement du regard pouvait être salutaire pour apprécier la spécificité de son projet. D'où notre choix de puiser dans la pensée glissantienne, mais sans jamais cesser de la discuter avec d'autres outils théoriques.

Par ailleurs, à plusieurs reprises, notre écrivain reconnaît sa dette à l'égard de Glissant, dont la lecture fut pour lui une révélation. Cilas Kemedjio remarque à ce propos que « l'impact de la production théorique de Glissant peut se lire [...] dans le mouvement de la Créolité, qui représente un commentaire, une matérialisation et une continuation non mimétique de cette œuvre¹⁶ ». Toutefois, nulle application mécanique des principes glissantiens à l'œuvre de Chamoiseau. Bien au contraire, tout en amplifiant certains concepts élaborés par Glissant, tout en lui rendant de nombreux hommages, Chamoiseau entre en conversation avec son maître.

Et la Créolité naît justement à la fois de cette filiation et d'une discussion autour de certains aspects. En ce sens, l'étude des imaginaires des langues permettra de mettre en exergue une communauté de pensée et de sensibilité entre les deux écrivains, sans que jamais le projet spécifiquement chamoisien d'une Créolité des langues ne se dissolve.

Les lacunes de la critique pourraient le faire croire, mais la question des imaginaires des langues n'a pas mûri sur une terre vierge. En effet, un parcours généalogique permettra de faire apparaître une longue tradition de ces penseurs, écrivains ou savants passionnés par les langues naturelles. Du mythe de la *lingua adamica* à l'épisode de Babel, les langues empiriques ont longtemps constitué des énigmes. Du génie de la langue à ses représentations, les imaginaires des langues ont à prendre place dans cet ensemble théorique afin d'affirmer leur spécificité littéraire.

De l'histoire antillaise au mythe de Babel, nous allons suivre le cheminement d'un rêve de l'écrivain, celui d'une rédemption linguistique.

NOTES

1. Jenny, L., « La langue, le même et l'autre », *Fabula, Littérature, Histoire, Théorie*, n°0, juin 2005. Disponible sur internet : <http://www.fabula.org/lht/0/Jenny.html>.

2. Gauvin, L., *La Fabrique de la langue, De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 7.

3. Lefèbvre, M.-L., Hily M.-A. (Dir.), *Les Situations plurilingues et leurs enjeux*, Paris, L'Harmattan, 1997.

4. Pour se sensibiliser à cette thématique, on pourra lire : Oustinoff, M., *Bilinguisme d'écriture et autotraduction, Julien Green, Samuel Beckett et Vladimir Nabokov*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Lagarde, C., *Des écritures bilingues, sociolinguistique et littérature*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 2001 ; Green, J., *Le Langage et son double*, Paris, Éditions de la Différence, 1987.

5. Gauvin, L., *La Fabrique de la langue...*, *op. cit.*, p. 256. La surconscience linguistique désigne « une sensibilité plus grande à la problématique des langues. [...] La notion de surconscience renvoie à ce que cette situation d'inconfort dans la langue peut avoir d'exacerbé et de fécond. Elle a l'avantage, sur celle d'insécurité définie par les linguistes, de mettre en évidence le travail d'écriture, de choix délibéré que doit effectuer celui qui se trouve dans une situation de complexité langagière ».

6. Ludwig, Ralph (Dir.), *Écrire la parole de nuit*, [1994], Paris, Gallimard, 2002, p. 172.

7. *Ibid.*

8. Dans son *Cours de linguistique générale*, Saussure considère le *langage* comme un ensemble « multiforme et hétéroclite, à cheval sur plusieurs domaines, à la fois physique, physiologique et psychique ». La *langue* n'en est alors qu'une partie, « c'est à la fois un

produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. » Elle se distingue de la *parole*, acte individuel, là où la langue est sociale. Cette distinction entre *langue* et *parole* fonde toute la linguistique.

9. Peyraube, A., « L'homme aux 6000 langues », in Hombert, J.-M. (Dir.), *Aux origines des langues et du langage*, Paris, Fayard, 2005, pp. 450-461.

10. Définition de la langue naturelle proposée par Pohl, J., *Symboles et Langage, la diversité des langages*, Paris-Bruxelles, Éditions Sodi, 1968, p. 56.

11. Durand, G., *Introduction à la mythodologie, Mythes et sociétés*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 159.

12. Affergan, F., *Anthropologie à la Martinique*, Préface de Georges Balandier, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983, p. 46.

13. Bernabé, J., *Fondal-Natal, Grammaire basilectale, approche des créoles guadeloupéen et martiniquais. Approche sociolittéraire, sociolinguistique et syntaxique*, Paris, L'Harmattan, 3 vol., 1983, p. 178.

14. *Ibid.*, p. 180. Pour qualifier cette critique qui ne s'intéresse qu'au signifié, Émile Yoyo évoque une critique « tautologique ».

15. Confiant, R., *Le Cahier de romances*, [2000], Paris, Gallimard, 2006, p. 83.

16. Kemedjio, C., *De la Négritude à la créolité, Édouard Glissant, Maryse Condé et la malédiction de la théorie*, Hamburg, LIT, 1999, p. 276.